

## **ENTREPRISE AGRICOLE OU DU TERROIR**

*Sont admissibles toutes les entreprises agricoles et agroalimentaires s'étant distinguées dans la dernière année et ayant adapté leurs façons de faire à la réalité d'aujourd'hui. Sont également admissibles toutes les entreprises qui transforment et fabriquent des produits de qualité, personnalisés et distinctifs, à partir de ressources locales et régionales.*

- 1. QUELLES DÉMARCHES AVEZ-VOUS INITIÉES AFIN D'ASSURER LA PRODUCTIVITÉ OPTIMALE DE VOTRE ENTREPRISE, AINSI QUE LE MAINTIEN ET LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES DE VOS EMPLOYÉS?**

- 2. AVEZ-VOUS DÉVELOPPÉ DE NOUVEAUX PRODUITS, FAIT DES INVESTISSEMENTS ET/OU AUGMENTÉ VOTRE CLIENTÈLE?**

- 3. QUELS SONT VOS PROJETS DANS UN COURT, MOYEN ET LONG TERME?**

- 4. EN QUOI VOTRE ENTREPRISE SE DÉMARQUE-T-ELLE DES AUTRES?**



5. **DE FAÇON GÉNÉRALE, COMMENTEZ VOTRE SITUATION FINANCIÈRE ET LES IMPACTS QUE VOTRE ENTREPRISE A CONNUS EN RAISON DE LA SITUATION PARTICULIÈRE DE LA DERNIÈRE ANNÉE?**